



Hébergement :

Des vigiles dans les foyers?

*Quand l'éducatif devient un super marché
pour les sociétés de « sécurité »*

Nous avons été informés par la direction territoriale de Seine-Saint-Denis, que ce département allait accueillir un « **projet expérimental** ». Il s'agirait de lutter contre « l'épuisement policier » dû, selon le directeur territorial, à de très nombreux appels de nos foyers en direction des commissariats (sic!).

Ainsi, les éducateurs seraient incapables de contenir le groupe sans en appeler aux forces de l'ordre!!! Il serait donc essentiel de faire appel à des professionnels qui ont un savoir faire et pourraient désamorcer les conflits avant qu'ils ne dégénèrent en conflit physique: **Les agents de sécurité.**

Le directeur territorial voit dans cette expérimentation la possibilité de lutter contre le **sentiment d'insécurité** des personnels d'hébergement. Ces agents de sécurité n'accompagneraient pas les éducateurs dans leurs déplacements et se verraient attribuer une salle de présence. Ils interviendraient « en cas de besoin ».

Outre le fait que ce dispositif nous semble **coûteux et inefficace** (aucune garantie que l'agent de sécurité ne soit présent à temps dans l'espace où le conflit naît et qu'il puisse, en conséquence, assurer la « sécurité » des jeunes et des personnels), il nous semble que l'intervention en binôme d'un éducateur et d'un agent de sécurité sera difficile à articuler sur des choix éducatifs.

Selon les professions et les lieux d'exercice, les méthodes de désamorçage des conflits poursuivent des objectifs et utilisent des moyens différents. La gestion d'un conflit dans un espace public (magasin, boîte de nuit), dans un établissement pénitentiaire avec des professionnels formés de la filière "sécurité" (les fameux binômes des EPM qui montrent leurs limites) ou dans un foyer éducatif, ne peut être identique.

Nous voulons croire que dans un foyer cette gestion devrait poursuivre un but éducatif et permettre au jeune d'évoluer dans son comportement: L'expérience des CHRS pose de nombreuses questions non résolues, auxquelles s'ajouteront celles de confier des mineurs à des personnels non formés! Pour ne pas faire de procès d'intention, nous ne parlerons même pas du syndrome "grand frère" ou de l'importation des problématiques des "quartiers" d'où viennent souvent les vigiles...

Le directeur départemental s'est engagé lors d'une rencontre avec la CGT à ce que le foyer du département qui « hébergerait » cette expérimentation soit un foyer dont l'équipe serait volontaire.

Montreuil, le 20 mai 2010.

Nous apprenons que le directeur de Pantin se porte volontaire et annonce à ses personnels que s'ils étaient en désaccord avec ce projet, ils n'auraient qu'à quitter le foyer.

Ce mode de management nous semble en contradiction avec le discours tenu par le directeur territorial. Nous demanderons des explications à ce sujet dès que possible.

Pour la CGT-PJJ, ce projet s'inscrit dans une réflexion sécuritaire qui disqualifie les compétences des personnels éducatifs en engageant des sociétés privées pour mener une politique de contention dans les murs : c'est une nouvelle privatisation des missions régaliennes.

Nous rappelons que ce projet intervient quelques semaines après la tentative de recourir pour les éducateurs à l'intérim en Ile de France! Cette « expérience » cache aussi une manipulation financière qui permet de remplacer des contractuels (trop nombreux en Ile de France selon les normes de Bercy) et enfin de remplacer, au niveau budgétaire, des emplois par du service, donc du fonctionnement : Garantir la com' sur le nombre de fonctionnaires passe aussi par ces petites turpitudes!

Cette expérimentation pourrait faire émerger la tentation de diminuer le nombre d'éducateurs dans les foyers (*pas tout de suite, dans 6 mois...*). Ce personnel « en plus » pourrait servir d'argument pour expliquer que certains services peuvent ne pas être doublés... C'est le cas dans les CHRS où la part des personnels qualifiés baisse dangereusement – C'est vrai qu'il ne s'agit que de "pauvres"!

Ce qui nous semble être une bonne affaire **SURTOUT** pour les sociétés de sécurité nous apparaît dangereux pour le travail éducatif dans les foyers et met en danger les effectifs de personnels d'éducation .

Le pseudo malaise de la Police, est surtout lié aux choix politiques! Ceux qui ont cru au ministre Sarkozy et se font rouler par le Président... **Nous n'avons rien à cautionner dans ce projet...** qui sera source de régression sociale comme toutes les "réformes" de ce gouvernement...

Le candidat Sarkozy, son gouvernement, montrent tous les jours leur haine du social. Seul le sécuritaire trouve grâce à leurs yeux... La PJJ devient un melting-pot, tiraillé entre les internats de l'EN, les EPM, les CEF et des EPE "fermés" par vigiles interposés.

Nous refusons ce cadeau supplémentaire au MEDEF et au lobby du patronat de la sécurité qui a financé la campagne du candidat Sarkozy : Ceci expliquant peut-être cela!...

Des vigiles mal formés, mal payés, ne sont pas le palliatif aux véritables problèmes de la jeunesse qui restent l'éducation, la formation et l'emploi..